

## Tabagisme et ascenseurs collectifs

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 5 mai 2007

Dans un immeuble d'habitations, est-ce que la loi antitabac s'applique pour les ascenseurs à usage collectif?

## <u>Réponse</u>:

En vertu de l'<u>art. R. 3511-1 du code de la santé publique</u>, l'interdiction de fumer s'applique dans les ascenseurs qui sont des moyens de transport collectif